AUDEOS
COMMISSAIRES AUX COMPTES

MOBILEX

Association de droit local Alsace-Moselle

MLRE Schiltigheim
1 rue Verlaine
67300 SCHILTIGHEIM

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

AUDEOS
COMMISSAIRES AUX COMPTES

MOBILEX

Association de droit local Alsace-Moselle

MLRE Schiltigheim
1 rue Verlaine
67300 SCHILTIGHEIM

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux membres de l'association MOBILEX

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MOBILEX relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et méthodes comptables

Le paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe présente l'ensemble des méthodes d'évaluations mise en place dans le cadre de l'établissement des comptes.

Nos travaux ont consisté à apprécier le respect de ces méthodes d'évaluations mentionnées dans l'annexe et la correcte application des règles comptables.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Schiltigheim, le 18 juin 2025

Le commissaire aux comptes



AUDEOS

Yvan JEANNERET

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	48 395	44 893	3 502	5 667
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	220 289	80 866	139 423	362 651
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	133 980	116 971	17 009	77 600
	Autres immobilisations corporelles	128 861	111 014	17 847	39 773
	Immobilisations corporelles en cours	4 925		4 925	9 850
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.	15 929		15 929	31 858
	Autres participations	3 000		3 000	6 000
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 277		1 277	2 030
	TOTAL (I)	**556 655**	**353 743**	**202 912**	**535 429**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	132 813	6 618	126 195	186 409
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	74 620		74 620	292 046
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	30 406		30 406	48 780
	DISPONIBILITES	24 491		24 491	65 697
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	20 566		20 566	27 387
	TOTAL (II)	**282 896**	**6 618**	**276 278**	**620 320**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**839 551**	**360 361**	**479 190**	**1 155 749**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			1 277	2 030
	(3) dont à plus d'un an				

1 Allée d'Oslo 67300 SCHILTIGHEIM Commissaire aux Comptes

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires	13 720	27 441
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	6 000	30 000
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	(75 934)	(72 540)
	Excédent ou déficit de l'exercice	**(29 800)**	**(39 664)**
	Total des fonds propres (situation nette)	**(86 014)**	**(54 763)**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	122 441	358 582
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	**122 441**	**358 582**
	Total des fonds propres	**36 428**	**303 818**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	6 669	10 887
	Total des provisions	**6 669**	**10 887**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	98 122	251 101
	Emprunts et dettes financières divers	91 200	49 201
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	219	7 500
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 103	110 891
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	89 240	195 398
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	45 396	87 349
	Produits constatés d'avance	68 813	139 604
	Total des dettes	**436 093**	**841 044**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**479 190**	**1 155 749**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(29 800,09)	(39 664,07)
(1)	Dont à moins d'un an	435 874	833 544
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	69 438	114 778

1 Allée [illegible] 68 SCHILTIGHEIM

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	70 546	131 372
	dont ventes de dons en nature		72
	Ventes de prestations de service	330 824	316 185
	dont parrainages	220	4 551
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	690 479	588 504
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	24 183	
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	12 901	18 100
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	239	788
	Total des produits d'exploitation	**1 129 171**	**1 054 949**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock	42 858	114 916
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock	35 512	34 184
	Autres achats et charges externes	244 202	220 540
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	30 025	16 525
	Salaires et traitements	642 110	566 133
	Charges sociales	129 532	119 812
	Dotation aux amortissements et dépréciations	62 748	62 911
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	1 354	2 599
	Total des charges d'exploitation	**1 188 340**	**1 137 621**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(59 169)**	**(82 672)**

1 Allée d'Oslo 67300 SCHILTIGHEIM

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(59 169)**	**(82 672)**
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	802	1 161
	Total des produits financiers	**802**	**1 161**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 619	4 873
	Total des charges financières	**5 619**	**4 873**
	RESULTAT FINANCIER	**(4 817)**	**(3 712)**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**(63 987)**	**(86 385)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	40 880	2 627 44 439
	Total des produits exceptionnels	**40 880**	**47 066**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 596 1 058	305
	Total des charges exceptionnelles	**6 654**	**305**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**34 226**	**46 761**
	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices	39	41
	TOTAL DES PRODUITS **TOTAL DES CHARGES**	**1 170 853** **1 200 653**	**1 103 176** **1 142 840**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**(29 800)**	**(39 664)**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	40 874	
Prestations en nature		
Bénévolat	3 000	
TOTAL	**43 874**	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	40 874	
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole	3 000	
TOTAL	**43 874**	

ALDEOS - Aide d'Oste 67300 SCHILTIGHEIM Commissaire aux Comptes

mobilex
acteur de la mobilité solidaire

ANNEXE COMPTABLE 2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice 2024, dont le total est de 479 190 € et au compte de résultat de l'exercice dont le total des charges est de 1 200 613 € et présentant un déficit de 29 800,09 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1- Objet Social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

- promouvoir l'accès à la mobilité des personnes en difficulté sociale et/ou professionnelle, afin de permettre une meilleure insertion dans la vie active ;
- fédérer l'action de l'ensemble des acteurs liés à la mobilité (compagnies d'assurance, garage, auto-écoles, partenaires sociaux, ...)
- mettre en place et utiliser l'ensemble des moyens et activités nécessaires à la réalisation de l'objet associatif.

Les emplois créés seront destinés prioritairement à des personnes en situation précaire et viseront à favoriser leur intégration professionnelle et sociale par l'accompagnement social, l'information et la formation.

2- Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- Accueil de personnes prescrites par les partenaires de l'insertion et de l'emploi au sein de la plateforme de mobilité comprenant :
  - Accompagnement à l'acquisition du savoir bouger par des conseillers mobilités
  - Accès à des outils du pouvoir bouger (mise à disposition de moyens de déplacement)
- Aux fins de réaliser ces dernières, réalisation d'activité bénéficiant d'agrément de l'Etat :
  - Atelier et Chantier d'Insertion
  - Ecole de conduite à Statut Associatif
  - Organisme de formation

3- Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

a) Ressources humaines :

L'effectif est de 30 salariés représentant 24,31 ETP au 31 Décembre 2024. A titre de comparaison, l'effectif au 31 Décembre 2024 représentait 28 salariés représentant 22,93 ETP.

Ces effectifs comprennent :

- 1 salarié en contrat d'apprentissage représentant 1 ETP
- 15 salariés en CDDI représentant 11,39 ETP au sein de l'Atelier et Chantier d'Insertion

b) Autres moyens :

L'association dispose de locaux localisés comme suit :

- Atelier technique support de l'ACI situé à Betschdorf loué par la SCI NL Immobilier
- Permanence d'accueil de l'Eurométropole de Strasbourg mise à disposition par la Mission Locale de Schiltigheim

4- Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

AUDEOS
1 Allée d'Oslo
67300 SCHILTIGHEIM

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Néant

5- Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif complété par le règlement ANC n°2020-08 et au règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle.
- régularité et sincérité.
- prudence.
- comparabilité et continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

6- Actif immobilisé

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Actifs	Durée (année)
Logiciels informatiques	de 01 à 03
Matériel et outillage industriels	5
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10
Matériel de transport	4
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10
Mobilier	de 05 à 10

AUDEOS
1 Allée d'Oslo
67300 SCHILTIGHEIM
Commissaire aux Comptes

mobilex
acteur de la mobilité solidaire

ANNEXE COMPTABLE 2024

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

A) Etat des immobilisations :

	Valeurs en début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs en fin d'exercice
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt poste à poste	Cessions	
Autres	46 853		1 542			**48 395**
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORE	**46 853**	**0**	**1 542**	**0**	**0**	**48 395**
Instal. Technique, matériel outillage industrie	152 492		4 118		22 631	**133 979**
Instal. , agencement, aménagement divers	220 289					**220 289**
Matériel de transport	128 974		4 923		24 688	**109 209**
Matériel de bureau, informatique et mobilier	20 954		4 218		5 520	**19 652**
Immobilisation en cours	4 925					**4 925**
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELL	**527 634**	**0**	**13 259**	**0**	**52 839**	**488 054**
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						**0**
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERE	**19 944**		**261**			**20 205**
TOTAL	**594 431**	**0**	**15 062**	**0**	**52 839**	**556 654**

B) Etat des amortissements :

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissments en fin d'exercice
		Dotations	Diminutions	
Autres	43 235	1 658		**44 893**
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**43 235**	**1 658**	**0**	**44 893**
Instal. Technique, matériel outillage industriels	122 898	16 704	22 631	**116 971**
Instal. , agencement, aménagement divers	48 319	32 547		**80 866**
Matériel de transport	110 456	9 850	23 878	**96 428**
Matériel de bureau, informatique et mobilier	18 337	1 768	5 520	**14 585**
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**300 010**	**60 869**	**52 029**	**308 850**
TOTAL	**343 245**	**62 527**	**52 029**	**353 743**

C) Informations relatives aux filiales et participations

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue *(en %)*	Valeurs comptables des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des garanties donnés par la société	CA HT du dernier exercice écoulé	Résultats du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l' exercice
Conciergerie Solidaire	19 800 €	0	15,15 %	3 000 €	Néant	Néant	173 238 €	29 621 €	0

AUDEOS
1 Allée d'Oslo
67300 SCHILTIGHEIM

7- Actifs circulants et dettes d'exploitation

A) Évaluation des créances et des dettes :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

B) Dépréciation des créances :

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

C) État des échéances des créances :

	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 015		1 015
Clients et comptes rattachés	132 814	132 814	
Avance Fournisseurs			
Personnel et comptes rattachés	2 378	2 378	
Débiteurs divers	72 242	72 242	0

D) État des échéances des dettes :

	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	28 684	21 488	7 196	
Dettes financières diverses	159 338	69 338	90 000	
Fournisseurs	43 103	43 103		
Dettes fiscales & sociales	89 240	89 240		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	88 630	88 630		
Produits constatés d'avance	68 813	68 813		
TOTAL	**477 808**	**380 612**	**97 196**	**0**

E) Disponibilités en Euros :

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

F) Détail des produits à recevoir et créances restant à encaisser :

	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Subventions postes de travail	3 424		
Subvention européenne	21 825		
Subvention Collectivités territoriales	8 297		
DEETS			
Autres débiteurs divers	38 696		
Factures à établir	15 637		
TOTAL	**87 879**	**0**	**0**

G) Détail des charges à payer :

	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Achat et Consommables			
Charges externes	1 066		
Honoraires	6 000		
Taxes et Impôts Locaux	550		
Congés payés et primes	42 807		
Autres charges de personnel			
Intérêts courus	2 288		
TOTAL	**52 711**	**0**	**0**

AUDEOS
1 Allée d'Oslo
67300 SCHILTIGHEIM
Cachet obligatoire aux comptes

mobilex
acteur de la mobilité solidaire

ANNEXE COMPTABLE 2024

H) Charges et produits constatés d'avance :

Charges constatées d'avance	Montant
Fournitures non stockés	5 724
Assurances	8 981
Autres charges d'exploitation	5 860
TOTAL	
Produits constatés d'avance	**Montant**
Prestations service location	369
Emergence – CEJ JR 67	17 788
TIMS Wissembourg	19 291
PJJ 67 et PJJ 68	31 365
TOTAL	

I) État des provisions :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les comptes intègrent une provision au titre des indemnités de départ à la retraite
Mobilex, conformément à l'obligation conventionnelle des métiers de services annexes à l'automobile a transféré la gestion des indemnités de fin de carrière à la Caisse IRP Autos à Angoulême.
La Convention Collective des ACI ne proposant pas ce type de garantie, il est constaté dans les comptes de l'exercice une provision pour pensions et retraites relative aux 3 salariés en CDI au sein de l'établissement. Cette dernière représente un montant chargé de 6 200 € au 31/12/2024.

	Début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Fin d'exercice
		Augmentations	Diminutions	
Provisions autres	6200	469		**6669**
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	**6200**	**469**	**0**	**6669**
Pour litiges				**0**
Pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	42807		1544	**41263**
Autres				**0**
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGE	**42807**	**0**	**1544**	**41263**
Sur comptes clients, usagers	6618			**6618**
Autres	0			**0**
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**6618**	**0**	**0**	**6618**
TOTAL GENERAL	**55625**	**469**	**1544**	**54550**

J) Tableau de suivi des fonds propres au 31/12/2024 :

	Fonds propres début d'exercice	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres à la clôture de
Fonds propres sans droit de reprise	13720				**13720**
Fonds propres avec droit de reprise	57000		45000	6000	**96000**
Réserves pour projet de l'entité	0				**0**
Autres réserves	0				**0**
Report à nouveau	-36270	-39664			**-75934**
Excédent ou déficit de l'exercice	-39664	39664		29800	**-29800**
Situation nette	**-5214**	**0**	**45000**	**35800**	**3986**
Fonds prores consomptibles	0				**0**
Subventions d'investissemen	157071			34630	**122441**
Provisions réglementées	6200		469		**6669**
TOTAL	**158057**	**0**	**45469**	**34630**	**168896**

67300 SCHILTIGHEIM

K) État des engagements hors bilan au 31/12/2024 :

Les seuls engagements hors bilan portent sur :

- 4 contrats de LOA portant sur des véhicules Dacia dont le terme est fixé au 25/03/2027 ;
- la caution personne morale (convention) pour un montant de 25 813 € de République française présidence ;

L) Informations relatives à la rémunération des dirigeants :

Le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 97 992 €.

M) Traitement du passif social lié au traitement des retraites :

Voir point I) Etat des provisions

N) Effectif de l'association :

Au 31 décembre 2024, les effectifs de l'association se répartissaient comme suit :

Etablissement	Cadre	Agent maîtrise	Employé	Ouvrier	Dont contrats aidés
SIRET 00044	1	1	6		1
SIRET 00036	1	1	3	16	1

O) Détail des honoraires du Commissaire aux Comptes :

Pour 2024, les honoraires de notre Commissaire aux Comptes figurant au Compte de résultat se répartissent comme suit :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes 7 400 € TTC
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les SACC telles que définies par les NEP - € TTC

8- Contributions volontaires en nature

Conformément au règlement comptable, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

- Temps consacré par les administrateurs bénévoles
- Frais de déplacement des administrateurs bénévoles ayant fait l'objet d'un abandon de créance

Les contributions en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement sur la base horaire de 12,5 €. Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.

Notre entité a comptabilisé les contributions volontaires en nature suivantes :

a) Le Bénévolat correspondant au temps passé au service de l'association dans le cadre de la gestion par les administrateurs (participation au CA, réunions de travail avec le Président et les membres du CA,...). Ont représentés 240 heures représentant 3 000€.
b) Don de véhicules : 16 véhicules ont été cédés à titre gratuit représentant la contrevaleur de 38 400 €
c) Don de matériel : En 2024, l'association MOBILEX a bénéficié de deux dons en nature relatifs à du petit outillage et des consommables représentant 1 291 €
d) Abandon de frais : Les frais de déplacement des administrateurs ont fait l'objet d'un abandon de créance. Ils ont représenté en 2024 la somme de 1 183 €.

